



Villeurbanne

Insoumise Ensemble !



CINQ ANS, LE TEMPS DU BILAN !

A moins d'un an des prochaines élections municipales, il est temps pour notre groupe de faire le **bilan de notre action**. Pour nous comme pour vous, habitant.es villeurbannais-es, c'est l'occasion de nous rendre compte du chemin parcouru depuis juin 2020.

Sans prétendre présenter la totalité des réalisations, nous vous proposons une fenêtre vers les changements impulsés ces dernières années par les membres de notre groupe politique pour répondre aux trois urgences que nous avons définies : urgence démocratique, justice sociale, et bifurcation écologique. Il **reste encore beaucoup à faire** : faites mieux !

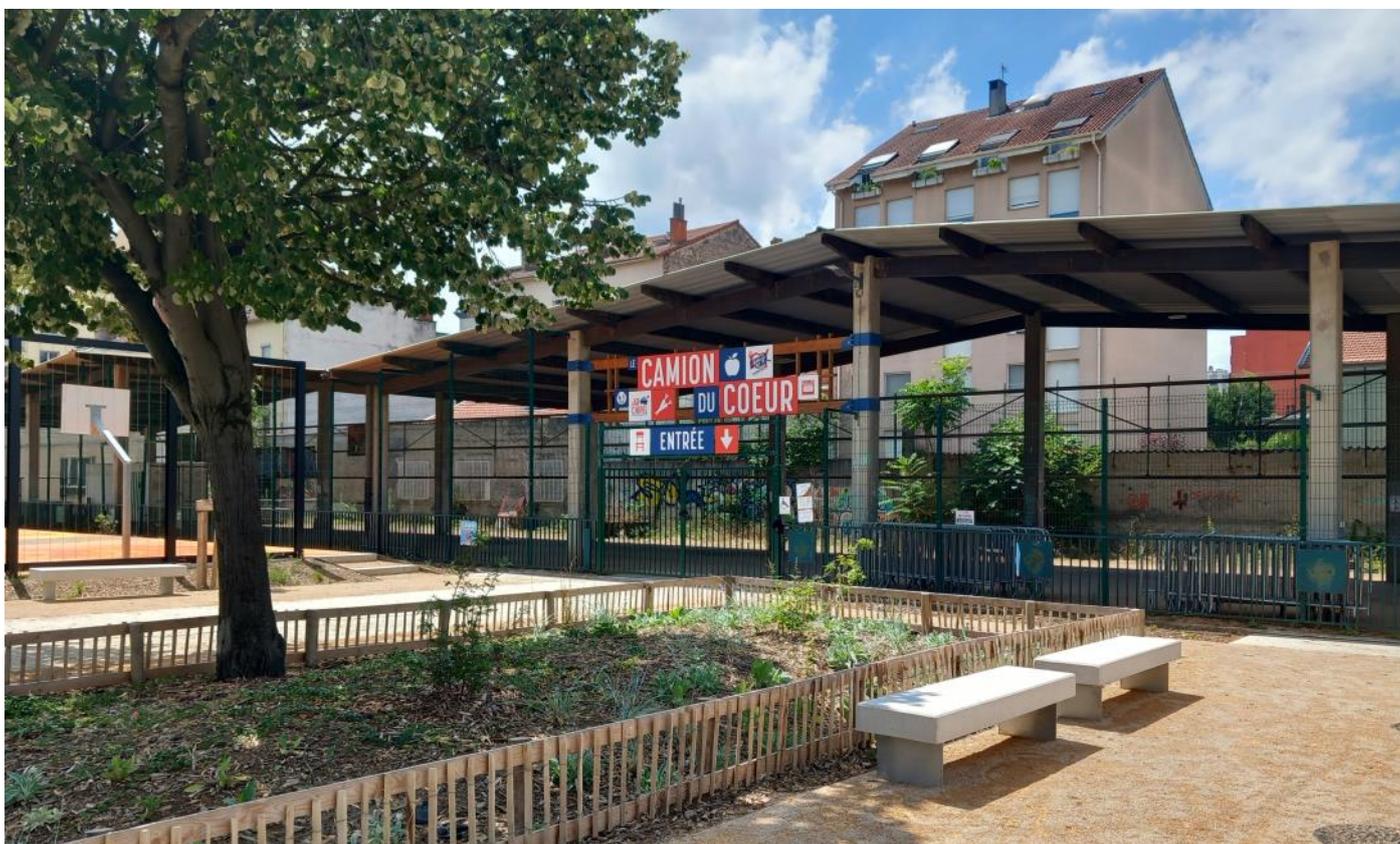
NOS ACTIONS... POUR LA SOLIDARITE ET LE VIVRE-ENSEMBLE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La ville de Villeurbanne n'échappe pas aux grandes tendances nationales. Alors que la pauvreté et les inégalités ne cessent d'augmenter, comment une commune doit-elle agir pour améliorer les conditions d'existence de ses habitant·es et habitent·euses¹ ? Comment **apporter plus de justice** et **restaurer des liens sociaux** distendus ?

Les actions présentées dans les pages suivantes présentent un tableau sélectif et incomplet de toutes les actions menées ces cinq dernières années, tant le sujet est vaste et touche à toutes les politiques municipales. Convivialité, Politique de la Ville, amélioration des aides du CCAS, culture populaire ou, comme vous le verrez plus loin, réponse à la précarité alimentaire, à l'accès aux droits, au sans-abrisme, ou encore à l'hospitalité chère à notre ville, sont autant de thèmes sur lesquels nous nous sommes investi·es.

L'Archipel - Parc de la Résistance et de la France Libre



¹ Habiteur, habitent·euse : Concept de Thierry Paquot, selon lequel l'habiteur·euse est la personne qui a des habitudes dans la cité (habitat, mais aussi travail, loisirs, etc).

METTRE EN ŒUVRE LE DROIT A L'ALIMENTATION

Nos objectifs

- Mieux connaître les pratiques municipales et élaborer une politique municipale du droit à l'alimentation
- Permettre aux personnes sans logement de se nourrir correctement
- Passer d'une aide alimentaire basée sur le invendus de l'agro-industrie à l'achat auprès de producteurs

Nos actions

Analyser les besoins

Il s'agissait d'abord d'identifier l'offre alimentaire qui existait déjà à Villeurbanne, ainsi que les besoins des habitant-es, pour construire une politique municipale adaptée.

Archipel : à manger et à parler

Sur l'ancien parking Raphaël de Barros, désormais renommé Parc de la France Libre et de la Résistance, a été ouvert fin 2022 un ensemble de sites pour permettre à toutes et tous d'accéder à leurs

droits.

- Une cuisine réservable, avec du matériel en libre service, pour que les personnes hébergées en hôtel ou dans des squats puissent préparer leur nourriture.
- Des services complémentaires : une laverie, un accompagnement social, mais aussi le café associatif la Cantina.
- Un restaurant social organisant des distributions le soir, du lundi au vendredi.

Améliorer la qualité de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire actuelle est surtout basée sur des invendus. En mettant en place une filière complémentaire à ce circuit classique, nous renforçons le **droit à une alimentation** de meilleure qualité pour toutes et tous.

- Mise à disposition d'une enveloppe financière pour les achats alimentaires de première nécessité auprès de producteurs.
- Mise à disposition des savoir-faire et contacts de la cuisine centrale villeurbanaise pour trouver des producteurs. La banque alimentaire peut ainsi leur commander les produits dont elle a besoin.

Villeurbanne



Chamagnieu

VERS L'EGALITE D'ACCES AUX LOISIRS

Nos actions

- Analyse et objectification de la sous-représentation des classes populaires dans l'offre de loisirs villeurbanaise.
- Un dispositif qui a évolué et s'est renforcé au fil de l'expérience acquise d'une année sur l'autre, pour faire **correspondre la démarche d'inscription aux besoins** réels des familles et faire vivre le droit aux loisirs :

1. Identification des familles précaires.

Notre objectif

Garantir la bonne représentation de toutes les classes sociales aux dispositifs d'offre de loisir municipal

2. Proposition d'une inscription directe par les services de la Ville.

3. Réservation de places.

4. Lever les freins administratifs et financiers.

5. **Zéro reste à charge** pour les plus précaires.



LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME

Nos objectifs

- Avoir une bonne connaissance du sans-abrisme et de ses acteurs à Villeurbanne
- Réduire les risques dans l'habitat informel (squats, bidonvilles...)
- D'une manière générale, proposer un abri pour les personnes sans-abri

Nos actions

Mise en place d'une veille sur le sans-abrisme

Pour agir correctement, il faut correctement connaître. Nous avons donc mis en place un service pour le suivi des situations de sans-abrisme : visites sur le terrain, orientation vers les dispositifs d'aide...

Réduire les risques pour dans l'habitat précaire

Dès le début du mandat, nous avons voté avec la majorité municipale la **Déclaration des Droits des personnes sans-abri**. Elle comprend le respect du domicile, qu'il soit ou non de fortune. En considérant que les situations de bidonville, squat, peuvent être à court terme la moins pire des solutions, nous avons mis en place des actions pour réduire les risques dans ces emplacements : accès à l'eau, accompagnement aux droits, collecte de déchets, protection de l'enfance, ou encore lutte contre les actions mafieuses.

Des sites de protection humanitaires

En travaillant avec les acteurs locaux (associations, collectifs, SCOP...), d'autres collectivités et des bailleurs de fond privés, nous ouvrons des locaux autrefois vides pour **organiser des mises à l'abri** en accord avec la ou le propriétaire (public ou privé). C'est ce que nous avons fait pour le collectif de femmes sans-abri qui occupent désormais provisoirement l'ex-CCO et un ancien couvent à Cusset.

Ouvrir des lieux d'hébergement, concrétiser le droit à habiter

• Zone libre

Ouvert en 2021, c'est un endroit où les personnes les plus éloignées des dispositifs de mise à l'abri traditionnels peuvent trouver leur place. Elles sont libres de vivre en couple, avec un animal, ou encore d'inviter d'autres personnes, des impossibilités dans de l'habitat d'urgence classique.

• Le Château

Dans une ancienne résidence pour retraités, près de 140 appartements ont été ouverts aux personnes précaires. C'est surtout la présence d'associations, l'ouverture sur le quartier avec des espaces partagés, des commerces, ou encore l'accompagnement psychologique, juridique ou social sur place qui font l'originalité de ce site.

PERPETUER ET RENFORCER LA TRADITION D'HOSPITALITE VILLEURBANAISE

Nos objectifs

- Reconnaître symboliquement la place de chacun-e dans la ville
- Aider les sans-papiers à concrétiser leur attachement à la commune
- Développer le droit à la ville pour toutes et tous

Nos actions

Le parrainage républicain

Il s'agit d'une action symbolique, conviviale et politique : faire parrainer des personnes sans-papier par un-e élu-e et un-e membre d'association et ce faisant, reconnaître son droit à avoir une place dans la ville.

La charte et la Carte de Citoyenneté locales

L'idée de la carte de citoyenneté locale est issue d'un jury citoyen organisé lors du précédent mandat. Notre équipe l'a travaillée avec un réseau d'associations, de commerces, entreprises ou collectifs, pour la concrétiser. Toute personne ayant un lien avec Villeurbanne (tout-e habit-eur ou habit-euse !) peut bénéficier de cette **Carte de Citoyenneté** : elle symbolise l'appartenance à une ville, la promotion des droits humains au logement, à l'alimentation, à l'accès aux institutions.

Le Château - Rue Château Gaillard



NOS ACTIONS... SUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La lutte contre les inégalité et les discriminations est l'une des trois priorités de l'équipe municipale. A ce titre, elle se devait d'être présente dans toutes les politiques et actions menées par la ville. Cette exigence est à la hauteur de l'importance du sujet : pour faire société, nous devons faire **respecter les droits fondamentaux** des personnes, sans que des discriminations n'entravent leur parcours.

Nous héritons d'une action villeurbannaise déjà engagée sur ce sujet, sur laquelle nous nous sommes appuyé-es pour construire nos axes de travail : reconnaître et nommer les discriminations, comprendre et agir sur leur caractère systémique (et non individuel), interroger nos propres biais et pratiques, et travailler avec les associations, collectifs, institutions locales afin de **construire des luttes communes pour l'égalité**.

Nous avons ainsi porté un regard plus large sur la question du handicap que celui de la médecine. Avec les associations de personnes handicapées ainsi que l'ONU, nous avons considéré que c'était d'abord **un « modèle social » qu'il faut changer**, pour améliorer l'existence des personnes concernées. Accès au logement, à l'emploi, aux services publics, à la rue, même : c'est en travaillant avec les premier-es concerné-es que nous avons œuvré à leur meilleure inclusion sociale.

Mail Jean Monnet - Quartier du Tonkin



RENDRE REELLE L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES AGENTS ET AGENTES DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

Nos objectifs

- Mieux connaître les situations d'inégalités et de discriminations au sein de la mairie
- La diminution des inégalités et des discriminations dans l'emploi municipal et chez nos prestataires

Nos actions

- Mise en place d'un **plan d'action** de trois ans pour travailler sur les critères de discrimination. Ce plan est construit par une commission pour l'égalité, composée d'agent-es volontaires ou tiré-es au sort, et

réparti-es en quatre groupes de travail.

- Des bilans pour réorienter le plan, avec une réécriture du plan d'action de lutte contre les discriminations tous les trois ans.
- **Des mesures concrètes** : système d'alerte interne, guide de la parentalité, réduction des inégalités de rémunération, garantie d'égalité dans l'avancement des carrières, plan de lutte contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires, études en cours sur la non discrimination au recrutement, formations d'autodéfense féministe.

APROFONDIR LE POUVOIR DE DECISION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos actions

Le conseil consultatif « ville, autonomie et handicap » a été créé en 2010 dans le but d'associer les personnes en situation de handicap aux réflexions sur leur inclusion.

De consultatif, il est passé sous notre mandat à **collaboratif** : ce sont les personnes directement concernées qui décident des axes de travail. Ils et elles ont établi les priorités suivantes :

- Accès à la culture (recensement de l'offre,

Notre objectif

Répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap.

visites et diagnostic dans les médiathèques...).

- Accessibilité des voiries (notamment visites sur site et recommandations).
- Accès au numérique (site internet de la Ville...).

AMELIORER L'INTEGRATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ECOLES

Nos objectifs

- Mieux inclure les élèves en situation de handicap dans les écoles
- Favoriser leur réussite et leur confort à l'école
- Aider les professionnels de l'éducation nationale dans le cadre des compétences municipales

Nos actions

- **Améliorer les classes ULIS** : travailler sur l'organisation des bâtiments, proposer un meilleur matériel, un meilleur éclairage et une acoustique adaptée.
- Identifier et former des référents handicap dans les écoles.

FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS UN PILIER INCONTOURNABLE DE TOUTES NOS POLITIQUES PUBLIQUES

Nos objectifs

- Repérer les discriminations avec les professionnels du territoire
- Instaurer des permanences juridiques pour qualifier les faits de discriminations
- Outiller les personnes victimes de discriminations pour savoir y répondre
- Favoriser les mobilisations collectives pour préfigurer la future Maison de l'égalité et des droits

Nos actions

- Lancement d'un appel à projets sur la lutte contre les discriminations et portant sur la mobilisation collective, en mettant en avant le critère ethno-racial.
- Travail autour de la future Maison de l'égalité et des droits, pour définir ses actions et priorités avec les associations et professionnels du réseau de vigilance. L'objectif est de répondre le plus justement possible aux besoins des personnes concernées pour faire valoir le droit de la non discrimination, le faire (re)connaître et appliquer.
- Mise en place d'un plan sur les discriminations en santé. Il a été impulsé suite à la

crise du COVID-19, qui a mis en avant les inégalités et les discriminations en santé. Ce plan a entraîné un travail avec les professionnels de santé pour former, visibiliser et arrêter les discriminations.

- Poursuite du plan « Discri'O » de lutte contre les discriminations ethniques, genrées et de classe sociale à l'orientation scolaire en troisième. La fin du collège est en effet un moment où les inégalités de chance pour l'avenir de certains enfants sont rendues concrètes par l'accumulation des discriminations systémiques dans leur scolarité.

Pour en savoir plus : <https://nondiscrimination.villeurbanne.fr/2023/05/03/discri-o-lutte-contre-les-discriminations-multifactorielles-a-lorientation-scolaire-de-fin-de-classe-de-3eme/>

- Commémoration et travail mémoriel autour des 40 ans de la Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme, notamment via une exposition dans l'Hôtel de Ville et une intervention de marcheurs et marcheuses en conseil municipal.
- Création d'une Charte du réseau villeurbannais contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires dans les événements publics.



L'arrivée de la Marche pour l'égalité et contre le racisme à Paris. (Amadou Gaye, Musée national de l'histoire de l'immigration)

NOS ACTIONS... POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Lorsqu'on pense à l'amélioration des conditions de travail pour les agent-es publics, l'un des premiers thèmes auquel on pense est la rémunération. Si nous avons bien sûr travaillé sur ce point, c'est **toute la carrière et la qualité des conditions de travail** qui sont à construire avec les personnels : parcours professionnel, formation, organisation et temps de travail, protection et action sociale, santé et sécurité, égalité professionnelle, participation des agent-es... sont autant d'aspects sur lesquels nous avons œuvré durant ce mandat.

AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Nos actions

- La création de plus de 300 postes pendant le mandat pour renforcer les équipes.
- Le développement de l'attractivité de la collectivité, particulièrement pour les métiers en tension.
- Un plan de déprécarisation de certains personnels : ATSEM, personnel des EHPAD, périscolaire...
- L'amélioration des locaux, du matériel professionnel, des équipements...
- La mise en place d'un baromètre Qualité de Vie au Travail (QVT).
- La création du référentiel managérial et la formation de l'ensemble des encadrant-es (plus de 300 personnes).
- La mise à jour des documents uniques de prévention des risques professionnels.
- L'évolution du dispositif de signalement des situations de harcèlement, de

Nos objectifs

- Agir sur tous les aspects de la qualité de vie au travail : conditions de travail, locaux et équipements, parcours professionnel, formation, rémunération, charge de travail, organisation du service, reconnaissance et sens du travail, relations au travail, temps de travail et télétravail, conciliation vie pro/perso...
- Créer des espaces de discussions sur le travail, donner la parole aux agent.es
- Prévenir les risques professionnels
- Réviser les dispositifs d'alertes, de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations

discrimination, de violences sexistes et sexuelles, de risques psychosociaux, de santé aux travail.

- Le développement et l'intensification du dialogue social sur tous les sujets liés à la Qualité de Vie au Travail .

AUGMENTER LA REMUNERATION DES PERSONNELS

Nos objectifs

- Augmenter la rémunération de toutes et tous
- Corriger les inégalités, notamment femme - homme
- Faire progresser davantage les petits salaires
- Rendre attractive la fonction publique

Nos actions

Sans compter la hausse du point d'indice, nous avons dédié **3,5 millions d'euros à la revalorisation des rémunérations**. Concrètement, cela signifie :

- La revalorisation de la prime annuelle pour toutes et tous.
- L'instauration d'un salaire minimum à 2050 euros bruts pour un plein temps.
- L'augmentation des rémunérations pour la plupart des agent-es de catégorie C et

certain-es de catégorie B.

- La revalorisation du salaire pour certains métiers en tension : police municipale, petite enfance, aide à la personne...
- La mise en œuvre de nouvelles primes : Ségur de la santé, grand âge, pouvoir d'achat, forfait mobilités durable...

Les changements pour le personnel, c'est :

+3,5 millions d'€ dépensés en rémunération

X 3 promotions et avancements de grade

500 000€ dépensés dans l'action Sociale



Hôtel de Ville de Villeurbanne

ADAPTER LE TEMPS DE TRAVAIL

Nos objectifs

- Offrir plus de possibilités et d'options aux agents et agentes
- Favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle
- Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, notamment concernant les temps partiels
- Développer l'attractivité de la collectivité

Nos actions

- La **généralisation du télétravail** pour les missions qui le permettent.
- L'expérimentation puis la généralisation de nouvelles modalités de travail, dont la semaine en 4 jours et / ou en 4,5 jours.
- Une **nouvelle organisation du temps de travail** selon quatre options, multipliant ainsi les possibilités de récupération du temps de travail (ARTT).

ACCOMPAGNER ET FAIRE PROGRESSER LES CARRIERES

Nos actions

- L'augmentation des avancements de carrière et des promotions. Entre 2021 et 2022, nous avons triplé le nombre d'avancements de grade ou promotions internes avec une attention particulière dans les filières fortement féminisées de catégorie C.
- La mise en œuvre d'un plan de formation renouvelé et augmenté correspondant aux trois priorités de la majorité municipale : transitions écologique, sociale et démocratique.

Nos objectifs

- Améliorer les conditions de travail
 - Accompagner les carrières, permettre leur évolution
 - Prêter attention et corriger les inégalités femmes-hommes
-
- La refonte de l'entretien professionnel.
 - L'accompagnement aux évolutions de carrières et reconversions.

REVISER LES DISPOSITIFS D'ACTION SOCIALE

Nos objectifs

- Evaluer les dispositifs d'action sociale en place
- Faire correspondre l'action sociale aux attentes des agent-es

Nos actions

Après la mise en œuvre d'un forum sur l'action sociale et le temps de travail, qui a rassemblé plus de 300 agent-es de la ville, l'an-

cien comité social a été supprimé et remplacé par une plateforme dédiée à l'action sociale des collectivités. Des activités sportives et culturelles sont proposées aux agent.es. Un accompagnement social est possible.

La participation de la ville à la mutuelle santé et prévoyance a été revue et fortement augmentée.

La ville investit désormais plus de 1,3 millions d'euros annuels dans l'action sociale contre

NOS ACTIONS.. POUR UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Alors que 95% de la nourriture de la métropole de Lyon est importée, augmenter la part de nourriture locale dans l'assiette des villeurbannais-es n'est pas une mince affaire.

C'est pourtant ce que nous nous sommes attaché-es à faire durant ces années de mandat : développer, notamment grâce à la commande et aux achats publics, le recours à des aliments de qualité, bios ou locaux. Mais aussi promouvoir auprès de toutes et tous le bien-manger, en créant ou en valorisant des espaces conviviaux où se partage le goût de la bonne nourriture et de sa production.

Jardin partagé Bonneterre - Angle du cours Tolsoi





Un déjeuner au Restotem - Restauration des agent-es de la Ville et des élèves d'écoles villeurbannaises

AMELIORER LA QUALITE DES REPAS

Nos actions

Des produits de qualité à la cuisine centrale

Villeurbanne dispose depuis 2010 d'une cuisine centrale, où les agent-es municipaux préparent entre 9 000 et 9 500 repas par jour en période scolaire, dont 8 000 destinés aux cantines scolaires. C'est un formidable outil auquel nous avons apporté de nouvelles orientations, conformes à nos priorités démocratiques, écologiques et sociales.

- **Augmentation de la quantité de produits de qualité, labellisés et locaux** à hauteur de 50%. La loi actuelle n'autorisant pas à favoriser le local, nous travaillons donc nos marchés publics en identifiant les producteur-ices locaux, en créant des partenariats avec les distributeurs, etc.
- Augmentation de la **traçabilité des produits** : définition de ce qu'on entend par « local » (pas de définition législative), référencement des produits pour un déploiement futur.
- Passage à **deux repas végétariens équilibrés par semaine** pour l'essentiel des bénéficiaires.

Nos objectifs

- Améliorer la qualité des repas
- Améliorer la santé des usager-es
- Associer les agent-es de la ville aux transformations proposées par les élu-es

- Favorisation de l'insertion et de l'ESS dans les achats et le recrutement.

Le passage à l'inox

Quand nous avons été élu-es en 2020, la cuisine centrale fonctionnait encore avec des contenants en plastique jetables. S'ils sont plus légers et n'ont pas besoin d'être nettoyés, ils constituent en revanche une grande source de déchets et contiennent des produits nocifs pour la santé.

Nous avons donc **investi plus d'un million d'euro pour utiliser des contenants en inox**, lavables et réutilisables. Les agent-es de la restauration municipale, les associations de parents d'élèves ont été associés à cette transition, via des groupes de travail destinés à résoudre certains problèmes : gestion du poids ou ergonomie par exemple.

INFORMER ET EDUQUER A L'ALIMENTATION

Nos objectifs

- Faire découvrir de nouveaux goûts, de nouveaux produits
- Faire le lien entre l'alimentation et le sport, la culture, la santé

Nos actions

- La **semaine de l'alimentation**, reconduite chaque année en partenariat avec des associations et producteurs .
- Des ateliers cuisine et « bar à herbes aromatiques » dans les écoles, qui impliquent élèves et parents, à la cantine, dans le périscolaire et en lien avec l'éducation nationale et les professeur-es.

- La sensibilisation à un petit-déjeuner équilibré, *via* l'offre d'un **petit-déjeuner gratuit** pour les élèves de l'école Albert Camus, durant trois semaines et à tour de rôle : 300 enfants impliqués en 2024.
- « Villeurbanne à table » : chaque année depuis 2022, trois semaines d'animation autour de l'alimentation dans les restaurants scolaires.
- **Implication des enfants** dans l'élaboration de nouveaux menus ou sur des plats déjà service grâce au panel test « Les petits Gourmets ».
- Pendant le périscolaire notamment, développement depuis 2025 d'ateliers de cuisine pédagogiques dans une cuisine équipée, ainsi que de sorties scolaires.

L'Îlot Vert - Quartier Saint-Jean



DEVELOPPER LES PRATIQUES AGRICOLES ET LES LIENS SOCIAUX EN VILLE

Nos actions

Le développement de l'agriculture urbaine

Dès que possible, **éviter l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols** pour permettre à la pluie d'y rentrer et d'arroser naturellement la végétation.

L'amplification de l'Îlot Vert

L'Îlot Vert est un **projet de maraîchage urbain** existant depuis 2018 dans le quartier de St-Jean. Il a déménagé en 2024-2025, ce qui nous a permis de le faire monter en puissance, en lien avec le Booster de St-Jean et donc de Territoire Zéro Chômeurs :

- Développement d'une parcelle pédagogique, avec l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable.
- Agrandissement de la parcelle de maraîchage, pour une multiplication espérée par six de la production alimentaire.
- Vente de fruits et légumes bio à tarifs raisonnés sur place et liens faits avec des organisations locales (cuisine centrale par exemple).
- Création d'emplois locaux et non-délocalisables..

L'animation et l'entretien de jardins urbains : partagés, familiaux, et fermes urbaines

- Création de **nouveaux jardins partagés** : Jardin de Jeanne, Jardin du Passage Rey, La Buttinerie, Bonneterre... Plus de 2 000 m² créés depuis le début de notre mandat.
- Extension de jardins partagés déjà existants : Feuillantine.
- Etude pour le développement de l'agriculture urbaine avec recherche de foncier, notamment à la Feyssine (analyse de sols).

Nos objectifs

- La découverte, la formation, l'éducation à de nouvelles pratiques de jardinage naturelles
- La création de liens sociaux, de rencontres
- La préservation et l'augmentation de la production alimentaire citoyenne
- Le soutien aux acteurs de la filière alimentaire

- Végétalisation citoyenne : pieds d'arbres, bacs, pieds d'immeubles, micro-implantations, jardins urbains.
- Développement des Incroyables Comestibles.
- **Accompagnement des jardins familiaux**. C'est le cas du jardin inclusif St Pierre Chanel, un projet issu du budget participatif, porté par un jardin familial, qui est aussi un aménagement citoyen en faveur de l'inclusion (sol adapté aux personnes à mobilité réduite, tables de jardinage et de pique-nique...).
- Création de deux stands sur le marché aux plantes : l'un dédié aux jardins partagés, l'autre de présentation des actions de végétalisation de la ville d'animation d'ateliers.
- Animation du **réseau des jardins urbains cultivés** : organisation d'un cycle d'ateliers pour se former sur différents sujets en lien avec les jardins ; temps de rencontre pour mieux se connaître et échanger.

NOS ACTIONS... POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

DE QUOI PARLE-T-ON ?

D'après le Défenseur des Droits, « Les populations des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) sont davantage discriminées en raison de l'origine, des convictions religieuses ou de l'apparence physique que celles résidant hors QPV ». Elles n'ont par ailleurs pas le même accès aux droits que les autres habitant-es, dans tous les domaines de la vie : éducation, loisirs, protection des personnes et des biens, logement, décent, espaces verts, ou encore santé.

Les efforts et financements que nous allouons aux côtés de l'Etat et de la Métropole ne visent donc qu'à rétablir l'égalité réelle des droits. En travaillant avec les habitant-es et les associations locales, en leur permettant de faire connaître leur vécu, d'interpeller et de se mobiliser, nous allons ensemble vers plus de justice sociale et plus de richesse humaine dans notre ville.

OUVRIR DES LOCAUX ASSOCIATIFS

Nos objectifs

- Garantir **l'égalité d'accès à des locaux** dans tous les quartiers
- Mettre à disposition de nouveaux locaux ou rénover des locaux existants, dans le patrimoine municipal ou en lien avec les bailleurs sociaux
- Permettre aux associations de **créer du lien social** dans les quartiers

- Rénovation du local de Zeotrope
- Réouverture du local commun résidentiel (LCR) Saint Jean.
- Nouvelles modalités de gestion à Grain de Ciel et au LCR Monod et espace St André aux Broses : les associations conventionnent directement entre elles et sont ainsi plus autonomes.

Nos actions

- Déménagement du PIMMS dans le quartier Jacques Monod.
- Ouverture du local du Cœur du Tonkin sur la dalle des Samourais.
- Mise à disposition d'une maison rue Garnier aux Broses.

REDIGER LA NOUVELLE CONVENTION LOCALE D'APPLICATION

Nos objectifs

- L'égalité d'accès à l'offre éducative, culturelle et sportive, notamment pour les enfants et les adolescent.es en situation de pauvreté (tarification sociale, lutte contre les discriminations...)
- L'égalité d'accès à l'emploi, notamment en sécurisant l'entrée des jeunes gens sur le marché du travail (lutte contre le non-recours aux droits, éviter le décrochage...)
- L'égalité territoriale d'accès aux droits sociaux notamment pour les personnes en situation de pauvreté (précarité alimentaire, accès aux guichets, offre médicale...)
- L'égalité d'accès pour toutes et tous à un environnement sans danger (lutte contre le trafic de drogues, accès à des zones de fraîcheur...)
- L'égalité des capacités d'action individuelle et collective des citoyen.nes (faciliter le recours au financement des petites associations, rendre possible l'interpellation...)
- **Mobiliser le droit commun dans les quartiers populaires**, et faire en sorte qu'il soit autant appliqué que dans le reste de la ville

Nos actions

Réactualisation d'un document contractuel de la Politique de la Ville : il s'organise autour de la lutte pour l'égalité réelle et contre les discriminations.

Pour en savoir plus : https://cosoter-ressources.info/doc_num_data.php?explnum_id=7302



TRAVAILLER ET DEVELOPPER UN DROIT A L'INTERPELLATION

Nos actions

- Rencontres de la démocratie d'interpellation et des libertés associatives au Rize.
- Accompagnement de la mairie par l'institut Alinsky pour construire la politique publique.
- Intégration de la réflexion dans l'Université populaire de Villeurbanne.

Nos objectifs

- **Réduire les inégalités politiques**, notamment celles qui touchent les personnes les plus pauvres
- Créer un fond d'interpellation permettant de financer les initiatives de collectifs émergents ou institués et/ou d'habitants, sur les problématiques des quartiers populaires

NOS ACTIONS... SUR LE NUMERIQUE ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

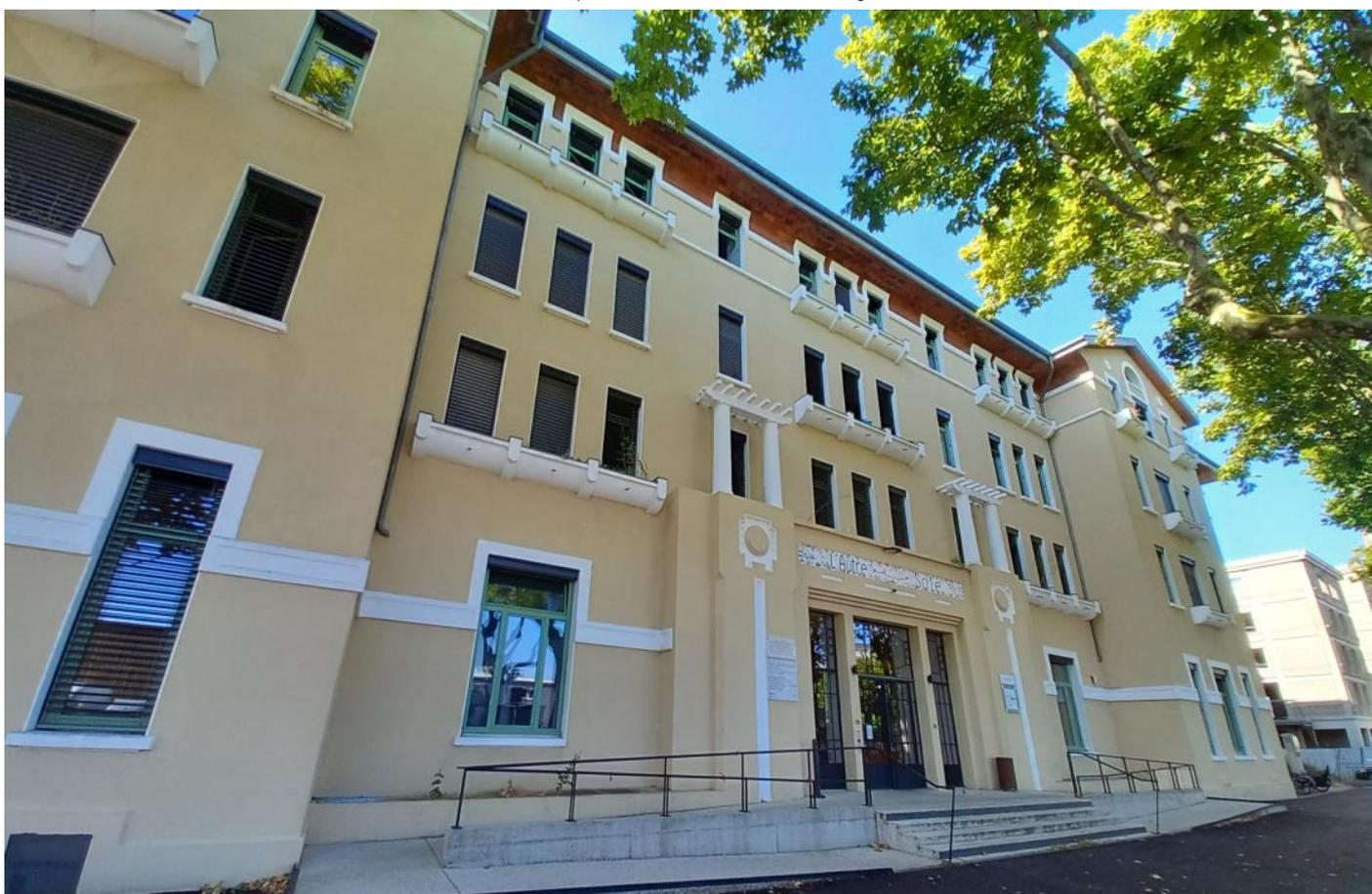
DE QUOI PARLE-T-ON ?

Pourquoi faire le lien entre la qualité du service public et le développement du numérique ?

Nous nous sommes efforcé-es de **repolitiser les enjeux liés au numérique** (accès, écologie, privatisation...). La numérisation à marche forcée de tous les services publics ne prend pas en compte une réalité humaine : beaucoup d'usager-es du service public sont dépassé-es par son usage et par les compétences administratives que cela demande. S'attaquer à la question de la **fracture numérique** et de l'accès aux services publics numérisés, c'est donc penser la question de la **justice sociale** et des inégalités.

Les services publics répondent à des besoins essentiels, vitaux. Aucun d'entre eux ne devrait dépendre de l'usage d'une technologie pour être accessible à ses usager-es.

Maison des Services Publics des quartiers La Soie—Bonnevay—Les Brosses - Dans le bâtiment « L'Autre Soie »



TRANSFORMER LES MAISONS DES SERVICES PUBLICS (MSP) EN MAIRIES DE PROXIMITE

Nos objectifs

- Désaturer les guichets en mairie centrale et donc améliorer la qualité du service public
- Faire en sorte que les guichets soient accessibles à tous et toutes, en proximité avec le lieu de vie
- Ne pas déconcentrer tous les services publics afin de ne pas surcharger les MSP

Nos actions

- Expérimentation, depuis février 2024, de la **déconcentration des principaux services publics** actuellement réalisables en mairie centrale vers la Maison des Services Publics des quartiers La Soie – Bonnevay – Les Brosses : état civil, petite enfance, éducation, sport, insertion, emploi, démocratie participative...

FAIRE DE L'INCLUSION NUMERIQUE, PROMOUVOIR LE DROIT AU NON-NUMERIQUE

Nos actions

Instituer le droit au non-numérique dans les services municipaux

- Recensement de tous les services publics municipaux accessibles par le public, ainsi que de leur modalités d'accès.
- Vote de la délibération sur le droit au non-numérique : faire en sorte de **garder une alternative non-numérique** pour l'accès à tous les services municipaux.
- Travail continu, en interne, pour faire vivre ce droit dans tous les services de la ville, et rester vigilant-es sur l'accessibilité non-numérique.

Pour en savoir plus : <https://villeurbanne-insoumise-ensemble.fr/?p=1507>

Créer un réseau de l'inclusion numérique

- Avec des entreprises, centres sociaux villeurbannais, se coordonner pour partager nos expériences sur l'inclusion numérique.
- Recrutement d'un **médiateur numérique** à la ville pour coordonner le réseau et tous les médiateurs numériques villeurbannais

Nos objectifs

- Lutter contre la fracture numérique et la précarité numérique
- Faire en sorte que toutes et tous les villeurbannais aient accès aux services municipaux de façon non-numérique: conserver les guichets, l'accès par téléphone, etc
- Echanger les bonnes pratiques, faire du partage documentaire et de la veille sur l'accès aux droits
- **Permanences hebdomadaires** d'accès aux droits dans tous les quartiers de la ville : droit des étrangers, logement, santé...
- Plus de 100 démarches administratives rendues accessibles numériquement.

ACCENTUER LA SOBRIETE NUMERIQUE

Notre objectif

Accentuer la sobriété numérique en interne (mairie de Villeurbanne) et en externe (pratiques des habitant-es)

Nos actions

Que ce soit en termes de ressources minières ou énergétiques, (11% de la consommation en électricité française y est consacrée), le numérique consomme de plus en plus de ressources. Il produit 20 millions de tonnes de déchets chaque année, pour lesquels il n'existe à ce jour aucune filière de recyclage à l'échelle industrielle en France.

A notre échelle, nous avons donc mis en place plusieurs actions pour limiter ces impacts et valoriser la sobriété numérique.

- Analyse de l'existant et des pistes d'amélioration, avec un **bilan carbone des services** et de leurs outils numériques.
- Achat de **matériel reconditionné**.
- Augmentation de la durée de vie du ma-

tériel municipal.

- Sensibilisation des agent-es à une utilisation sobre du numérique, avec le lancement d'un **groupe de travail** dédié en 2025.
- Partenariat avec l'association d'auto-réparation Linux et Populus, qui reconditionne le matériel informatique de la mairie et le propose à prix solidaire.



Déchets numériques—Conçu par Freepick

AMELIORER LES OUTILS NUMERIQUES DE LA MAIRIE

Nos actions

- Se séparer de logiciels propriétaires (logiciels privés, avec droit d'auteur, pour lesquels il faut régulièrement racheter une licence).
- **Déploiement des logiciels libres**, locaux, moins onéreux, et moins tournés vers le profit de leurs créateurs.
- Levée des freins rencontrés en interne grâce à une recherche-action : formations, sensibilisations.
- Partage des expériences avec d'autres villes.

Nos objectifs

- Accentuer la souveraineté numérique de la Ville
- Economiser l'argent public sur des outils et services numériques privés souvent coûteux
- Sortir de notre dépendance à l'obsolescence logicielle et matérielle, dans une optique de sobriété numérique
- Poste de deux médiateurs numériques en interne : **formation continue** pour les agent-es aux outils numériques.

NOS ACTIONS... POUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Contrairement aux entreprises de l'économie capitaliste classique, les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) n'ont pas pour intérêt principal profit et la rentabilité de leur activité. Ce sont d'autres valeurs qui les portent, celles de la **coopération**, de la **solidarité**, de la **démocratie**. Elles prennent en compte en premier lieu les aspects humains et environnementaux avant celui de l'argent.

Nous avons donc développé à la fois des aides directes à l'investissement pour ces entreprises, notamment pour faciliter leur développement voire leur installation à Villeurbanne, mais également un soutien plus ciblé aux « têtes de réseau » qui sont fer de lance de l'implantation des entreprises de l'ESS.

Au sein des politiques municipales, l'aide au développement des entreprises de l'ESS constitue une branche dans la politique plus globale du développement économique, du travail sur l'emploi et l'insertion professionnelle. Les réalisations présentées sont avant tout celles d'une équipe, entre notre groupe et ceux de la majorité.

La Melting Coop - Entreprise de l'ESS, cours Emile Zola



AIDER LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nos actions

Intégrer l'ESS dans la commande publique

- Intégration de l'ESS dans le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), donc **permettre à ces entreprises de participer aux marchés publics**.
- Faire repérer les acteurs de l'ESS par les services de la Ville lors des réponses aux marchés publics.
- Formation des acteurs de l'ESS à répondre aux marchés publics.

Aider financièrement les entreprises de l'ESS

Chaque année, nous organisons un appel à candidatures pour accompagner le

Nos objectifs

- Aider les entreprises de l'ESS villeurbannaises, dans une optique d'économie de proximité, de maintien d'un emploi non délocalisable, de développer un modèle entrepreneurial socialement plus vertueux
- Être contraints de se poser la question du recours à l'ESS dans la commande publique, et le favoriser

développement d'entreprises de l'ESS à Villeurbanne. Nous avons calibré ce **soutien à hauteur de 50 000 € par an**, ce qui porte le soutien sur ce mandat à 269 600€ pour plus de 17 projets des d'entreprises de l'ESS villeurbannaise.

SOUTENIR LES ORGANISMES ET ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

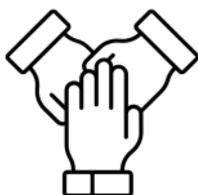
Nos objectifs

- Soutenir le développement et l'implantation des entreprises de l'ESS à Villeurbanne en encourageant les têtes de réseau
- Favoriser la coopération entre acteurs de l'ESS et avec les autres acteurs économiques

Nos actions

Soutenir les têtes de réseau

- **Soutien financier à hauteur de 90 200€** pour ce mandat aux organisations qui travaillent à développer l'ESS en accompagnant ces entreprises : Ronalpia, la CRESS et l'URSCOP via AlterIncub.
- Développement d'un partenariat avec



la Chaire de l'ESS de l'Université de Lyon 2.

- Soutient à la monnaie complémentaire locale La Gonette.

Aider la coopération entre les acteurs

- Soutien apporté à des organismes qui aident au développement d'associations. (pépinières associatives).
- Construction de la **stratégie territoriale de l'ESS avec ses acteurs**, en 2022
- Organisation des rencontres annuelles des acteurs de l'ESS.
- Développement d'outils collaboratifs comme Wikilleurbanne.
- Co-organisation avec la via associative d'une bourse aux locaux et de la biennale de la vie associative.



TERRITOIRE ZERO CHÔMEURS

Nos actions

Développement du Territoire Zéro Chômeur de St-Jean

- Déménagement des EBE Engagé et Enjoué dans de nouveaux locaux plus grands.
- Agrandissement de l'Îlot Vert (cf. p.14).
- Ouverture d'un magasin de vente de vêtements dans le centre commercial de St-Jean.

Ouverture d'un second Territoire Zéro Chômeur dans le quartier des Brosses, avec l'EBE BROSS'UP

- Atelier couture
- Menuiserie
- Sauvetage de plantes
- Porte-à-porte pour des campagnes

Nos objectifs

- Construire le droit à l'emploi à Villeurbanne
- Créer des **activités sociales et écologiques utiles** pour le territoire

d'information

- Ouverture d'un comptoir habitant dans la résidence St André (accueil pour personnes âgées notamment)
- Friperie...

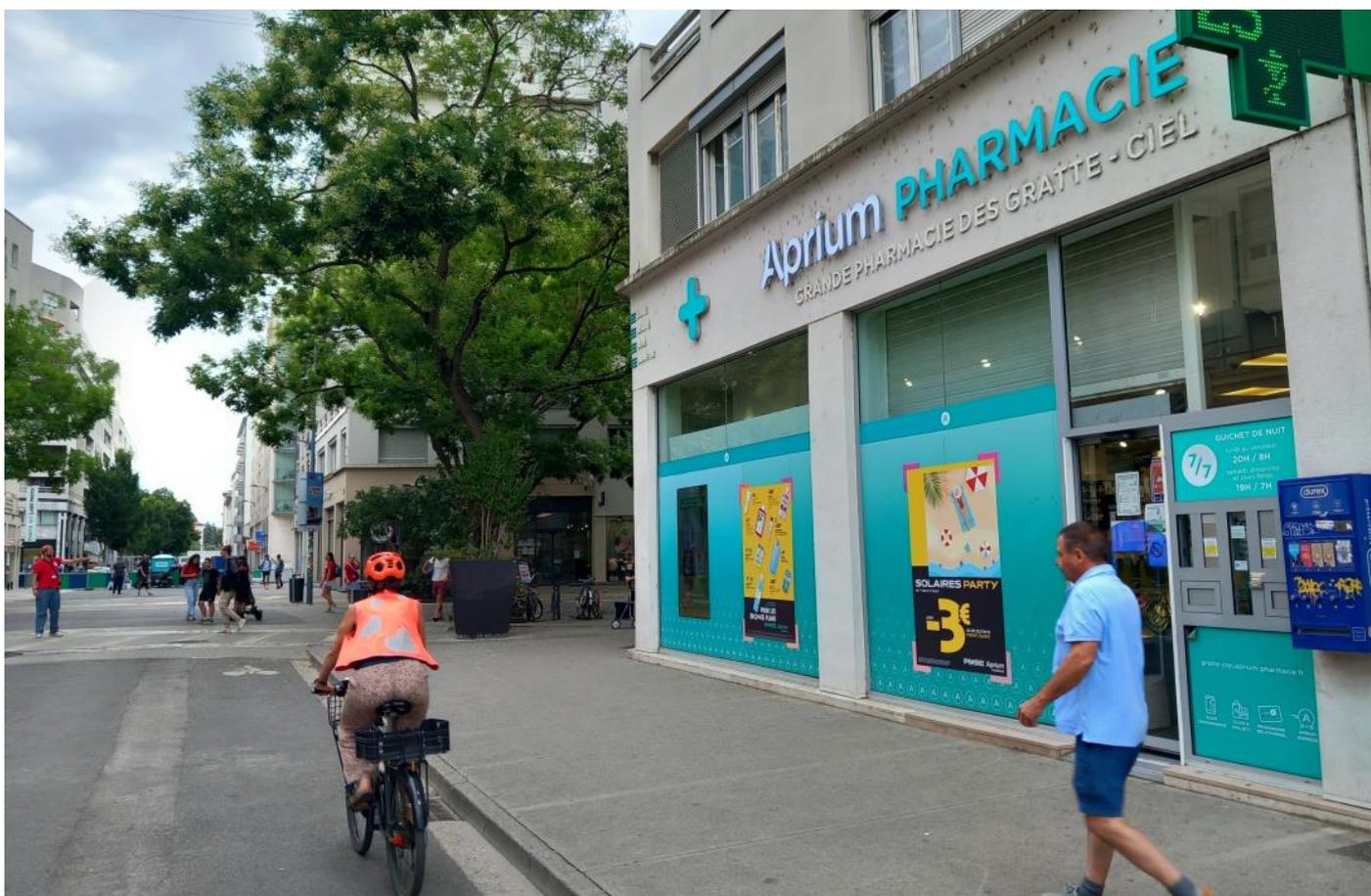
NOS ACTIONS... POUR LA SANTE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Dans un contexte de pénurie en professions médicales qui touche même les grandes villes, nous avons un rôle à jouer pour l'amélioration globale de la santé des villeurbannais-es. Car si l'accès à un système de santé gratuit et de proximité est essentiel, il n'est pas suffisant. Une bonne santé, c'est aussi celle qui correspond à « **un état de complet bien-être physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité » selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La commune de Villeurbanne, en tant qu'institution républicaine la plus proche des citoyen·nes, a un **rôle crucial dans gestion des crises sanitaires**. Celle du Covid-19 en a été l'exemple criant : à peine élu·es, nous nous sommes mobilisé·es aux côtés des équipes de la Ville pour protéger la population villeurbannaise, en mettant en place les centres de dépistage, de vaccination, et de l'aller-vers les personnes les plus isolées. La Ville a aussi un rôle dans l'aide aux professionnels : apport de connaissances par le dé-cryptage des documents scientifiques, pour écoles par exemple, aide à l'approvisionnement en équipements de protection individuels, aide pour suivi des cas dans les EHPAD, les écoles... Nous avons appris de cette expérience, pour être encore plus efficaces si besoin dans les années à venir.

Une pharmacie à Villeurbanne - Quartier des Gratte-Ciel





Agathe Fort , adjointe
Ville inclusive, lutte contre les
discriminations et santé



Gaëtan Constant, adjoint
Qualité du service public et lutte
contre la fracture numérique



Alex Gorriquer, adjoint.e
Cusset, St-Jean, Bonnevey / La
Soie / Les Brosses



Olivier Glück, adjoint
Ressources humaines, dialogue social,
Gratte-Ciel, Dedieu, Charmettes



Morgane Guillas, conseillère
municipale déléguée - Agriculture
urbaine et paysanne, alimentation
et approvisionnement local



Mathieu Garabedian, adjoint
Innovation et développement social,
biens communs et solidarité



Danielle Carasco
conseillère municipale



Julien Ravello, conseiller municipal
délégué - Circuits courts, économie
sociale et solidaire



Jacques Gernet
conseiller municipal



Marc Giouse
conseiller municipal



Laurent Legendre
conseiller municipal

